



PLAN DE COURS

Formation sur l'opération sécuritaire des engins élévateurs portés sur véhicule.

Partie théorique (environ 3.5 heures)

Introduction

- Présentation du formateur;
- Explication du déroulement de la formation;
- Échanges sur l'expérience et les besoins des participants;
- Énumération des objectifs du cours.

Les normes, lois et règlements

- La norme canadienne (CSA)
 - C225-10 Engins élévateurs à nacelle portés sur véhicule ;
- Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) : droits et obligations;
- Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST);
- Loi C-21 : son origine et l'impact sur les travailleurs.

Les causes d'accidents mineurs ou graves

- Constat sur les différents types d'accidents;
- Exemples d'accidents et réflexion sur les causes.

L'opérateur

- Les qualifications de l'opérateur;
- Les responsabilités et la formation.

Les camions nacelles

- Description et caractéristiques des équipements;
- Les interdictions;
- Les éléments de sécurité;
- Utilisation du bon type d'équipement.

L'environnement de travail

- Inspection de l'environnement
 - Ce qui doit être considéré;
 - Ce qui peut être dangereux;

L'inspection

- L'importance des inspections (RSST 245);
- Les différents types d'inspections;
- L'utilisation d'une fiche d'inspection.

La conduite de l'équipement

- Règles et pratiques de sécurité;
- Procédures d'élévation et descente;
- Déplacement sécuritaire;
- Utilisation d'un signaleur (RSST 253).

Examen

- Test théorique (évaluation de la compréhension du participant).

Partie pratique (environ 3 heures)

Inspection

- Visuelle de l'équipement;
- Opérationnelle;
- Environnementale;
- Guides et informations requises.

Manœuvre

- Méthode d'une opération sécuritaire de l'équipement;
- Prise de connaissance des fonctions et des caractéristiques;
- Exercice de manœuvrabilité de l'équipement;
- Évaluation des manœuvres pour chacun des participants.